

SPPTU

Syndicat des professeures et des professeurs de la Télé-université

4750, avenue Henri-Julien, Montréal H2T 3E4
455 rue de l'Église, C.P. 4800, Québec, G1K 9H5
spptu@teluq.quebec.ca 1-800-665-4333
<http://damocles.teluq.quebec.ca/LesProfs/spptu/>

Compte-rendu de la réunion de l'assemblée générale tenue à Québec le 29 avril 2004

Présences :

À Montréal :

Bleton Paul, **Couture** Marc, **Dupuis** Alain, **Gagnon** France, **Hotte** Richard, **Ikomé** Otto, **Laramée** Alain, **Lemire** Daniel, **Lescop** Jean-Yves, **Martel** Angéline, **Parent** Lise, **Robillard** Jean, **Saliah** Hamadou, **Sénécal** Michel, **Tremblay** Diane-Gabrielle, **Umbriaco** Michel, **Vallières** Évelyne, **Wilson** Kevin,

À Québec :

Bergeron Claude, **Bourdages** Louise, **Chartier** Anne, **Gagné** Pierre, **Groleau** Yves, **Jean** Yves, **Noël** Martin, **Pettigrew** François, **Pichette** François, , **Robichaud** Denis, **Sauvé** Louise, **Wallot** Hubert

Absences motivées :

Bourdeau Jacqueline **Basque**, Josianne, **Deschênes** André-Jacques **Henri** France, **Lecomte** Yves, **Legault** Marie-Josée, **Marino** Olga, **Poirier**, Mario, **Racette** Nicole, **Vézina** Pierre, **Villardier** Louis

Ordre du jour

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour, présentation des nouveaux professeurs
2. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées générales du 22 avril 2003 et du 15 janvier 2004
3. Rapport du président
4. Rapport du trésorier
 - a) Rapport du comité de vérification (approbation du bilan financier 2003-2004)
 - b) Présentation et adoption du budget 2004-2005
5. Rapport des comités
 - a) comité de griefs
 - b) comité des relations de travail
 - c) comité du CIRRAC et du RRUQ

6. Élections
 - a) Présidence d'élection
 - b) Présidence (deux ans)
 - c) Vice-présidence (un an – remplacement de Anne Chartier)
 - d) Secrétariat (deux ans)
 - e) Comité de négociation (deux membres pour un an)
 - f) Comité de griefs (deux membres pour un an)
 - g) Représentant au CIRRAC et RRUQ
 - h) Comité de vérification (deux membres pour un an)
7. Renouvellement de la Convention collective
8. Levée de l'assemblée (12 :30)

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour, présentation des nouveaux professeurs

L'assemblée est déclarée ouverte à 10 :05 heures. Jean-Yves Lescop propose l'adoption de l'ordre du jour et Alain Laramée appuie. **Adopté.**

Raymond Brulotte viendra faire rapport du CIRRAC et du RRUQ à 11 :00.

Les nouveaux professeurs sont présentés à l'Assemblée. Il s'agit de Daniel Lemire (UERST), Edouardo Davel (UERTEG) et François Pichette (UERSHLC).

2. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées générales du 22 avril 2003 et du 15 janvier 2004

J.Y. Lescop fait lecture des procès-verbaux.

Pierre Gagné propose l'adoption du procès-verbal du 22 avril 2003 et Michel Sénécal appuie. **Adopté.**

Jean Robillard propose l'adoption du procès-verbal du 15 janvier 2004 et Richard Hotte appuie. **Adopté.**

3. Rapport du président

Jean-Yves Lescop fait lecture de son rapport. Il fait mention des affaires courantes. Il y a eu **15** réunions de l'exécutif, des assemblées générales spéciales et autres activités syndicales et intersyndicales en plus des divers comités statutaires. Il fait aussi mention du rôle important et apprécié des membres du CE, des collègues, et du conseil professoral. Il mentionne, en plus, le rôle de l'exécutif de gardien de la convention collective. **Huit** lettres d'entente ont été signées après entente avec la direction pour une dérogation à la convention collective. Il y a eu enfin **trois** griefs déposés. Il ajoute que les relations de travail se sont améliorées depuis que Louise Bertrand et son équipe sont en place.

Les affaires non courantes concernent la classification salariale, le protocole de rattachement TÉLUQ-UQÀM et la charge de travail professorale.

Le président remercie ceux qui ont aidé l'exécutif. Il souligne la généreuse contribution de Anne Chartier en tant que vice présidente, qui nous quitte pour travailler à l'Université Laval.

Il remercie les personnes suivantes pour leur participation à des comités : Marie-Josée Legault, Jean Robillard, Claude Bergeron, Angéline Martel.

3.1 Classification salariale

Suite à une demande de Réjean Légaré, le syndicat a déposé un grief le 3 juillet 2003 quant à la classification salariale. Une collecte de données est actuellement en cours pour rassembler les renseignements qui nous permettront de prouver que certains professeurs et professeuses ont été traités de façon non-équitable. L'arbitre devra être choisi d'ici le mois de novembre 2004.

3.2 Protocole de rattachement TÉLUQ-UQÀM

Le SPUQ a donné son accord pour le projet de rattachement. Il souhaite que la Téluc ait un statut de faculté. Il est certain que la négociation du protocole va générer des discussions avec le SPUQ et les syndicats des professeurs des autres institutions en région. Lorsque nous aurons plus d'informations, une assemblée générale spéciale pourra être organisée en collaboration avec le conseil professoral.

3.3 Charge de travail des professeurs

Le projet de convention collective, laquelle vient à échéance le 1^{er} novembre 2004, devra tenir compte de la normalisation de la charge de travail, de l'échelle salariale de l'UQÀM et de la départementalisation.

Jean-Yves Lescop invite les membres à poser des questions.

Les deux résolutions suivantes sont proposées par Angéline Martel, appuyée par Hubert Wallot. **Adoptées à l'unanimité.**

Résolution 1 : Il est résolu de remercier l'exécutif du syndicat pour le travail accompli et plus particulièrement pour l'esprit de solidarité au sein de ses membres qu'il a su développer tout au cours de son mandat.

Résolution 2 : Il est résolu de mandater l'exécutif du syndicat pour faire part à la direction générale de notre déception quant au dépôt d'un projet de protocole d'entente TÉLUQ-UQÀM à l'UQÀM avant qu'il ne soit présenté à son principal partenaire, le corps professoral de la TÉLUQ.

4. Rapport du trésorier

Denis Robichaud présente le bilan financier 2003-2004.

4.1 Comité de vérification

Jean Robillard lit en séance le rapport de vérification.

Denis Robichaud propose l'adoption de l'ensemble des états financiers 2003-2004 et le rapport de vérification. Il est appuyé par Lise Parent. **Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.**

4.2 Prévisions budgétaires 2004-2005

Denis Robichaud présente les prévisions budgétaires pour l'année 2004-2005. Jean-Yves Lescop propose l'adoption des prévisions budgétaires 2004-2005. Pierre Gagné appuie. **Adopté.**

5. Rapport des comités

Jean-Yves Lescop remercie ceux et celles qui ont participé à ces divers comités.

5.1 Comité de griefs

Le comité des griefs est composé de Claude Bergeron et de Marie-Josée Legault. Il y a eu traitement de trois cas concernant les professeurs Gilles Lavigne, Jean Robillard et celui de la classification salariale. Dans le premier dossier, le grief a été abandonné suite à un règlement accepté par les deux parties. Gilles Lavigne a remboursé le coût d'un ordinateur à la TÉLUQ. Celle-ci a versé un montant de 2500\$ dans un fonds de recherche du professeur. Dans le deuxième dossier, il y a aussi eu retrait du grief après que Maurice Coderre ait accepté d'écrire une lettre d'excuses au professeur Jean Robillard. Dans le troisième dossier, un arbitrage est à prévoir. Le dossier est entre les mains de l'exécutif.

5.2 Comité des relations de travail

■ Jean Robillard et Marie-Josée Legault en sont les membres. Il y a eu une seule réunion avec René Roy, réunion qui ne portait sur aucun objet! Cependant, la direction de la TÉLUQ a émis le vœu que les professeurs substitués puissent obtenir la permanence. Le comité a demandé à René Roy de revenir avec une proposition plus formelle. Il n'y a pas eu d'autres rencontres.

5.3 CIRRAC et RRUQ

Raymond Brulotte, maintenant Directeur des affaires administratives, fait rapport sur ces comités. Il nous y a représentés depuis six ans. Il sera remplacé aujourd'hui. Il fait état de la situation quant au régime de retraite. Il semble que notre régime était l'un des plus performants au Canada à la fin des années 1990. Cependant, en 2000, il se classait parmi les moins performants. Nous demeurons quand même en assez bonne situation financière dû aux choix stratégiques qui ont été faits dont le taux de capitalisation et le taux de solvabilité. Raymond Brulotte nous explique les critères qui favorisent ces deux derniers taux.

6. Élections

6.1 Présidence d'élection

Jean-Yves Lescop propose Pierre Gagné comme président d'élection. Anne Chartier appuie.

Adopté

6.2 Présidence (terme de deux ans)

Il y a mise en candidature de la personne suivante :

- J.Y. Lescop se propose, Lise Parent appuie. Il n'y a aucune autre candidature.

J.Y. Lescop est élu par acclamation pour deux ans.

6.3 Vice-présidence (terme de un an)

M. Umbriaco se propose, Jean-Yves Lescop appuie.

J. Robillard se propose, Hamadou Saliah appuie. Comme les deux acceptent, il y a vote dont le résultat est le suivant : Michel Umbriaco 16; Jean Robillard 10 votes, une annulation.

Michel Umbriaco est élu pour une année.

6.4 Secrétariat (terme de deux ans)

Lise Parent se propose, Jean-Yves Lescop appuie. Il n'y a aucune autre candidature.
Lise Parent est élue par acclamation pour deux ans.

6.5 Comité de négociation

Denis Robichaud est proposé par André-Jacques Deschênes.
Marc Couture est proposé par Michel Sénécal.

Jean Robillard est proposé par Richard Hotte.
Évelyne Vallières est proposée par Lise Parent.
Kevin Wilson est proposé par Angéline Martel.

Denis Robichaud et Évelyne Vallières refusent. Comme les trois autres candidats acceptent, il y a vote dont le résultat est le suivant : Marc Couture 19 votes; Jean Robillard 15 votes, Kevin Wilson 20 votes. Kevin Wilson et Marc Couture sont élus.

6.6 Comité des griefs (terme d'un an)

Jean-Yves Lescop propose Marie-Josée Legault, Lise Parent appuie.
Yves Jean propose C. Bergeron, Louise Sauvé appuie.
Paul Bleton propose Jean Robillard, Jean-Yves Lescop appuie.
Jean-Yves Lescop propose Alain Laramée, Alain Dupuis appuie.
Marc Couture propose Alain Dupuis, Michel Sénécal appuie.

Comme Claude Bergeron, Jean Robillard et Alain Laramée refusent et que les deux autres (Marie-Josée Legault et Alain Dupuis) acceptent, ils sont élus par acclamation pour une année.

6.7 Représentant au CIRRAC et au RRUQ (terme d'un an)

Nicole Racette est proposée par Jean-Yves Lescop, appuyé par Anne Chartier. Comme Nicole Racette accepte et qu'elle est la seule candidate en lice, elle est élue par acclamation.

6.8 Comité de vérification (terme de un an)

Hubert Wallot propose Pierre Vézina, Martin Noël appuie.
Anne Chartier propose Martin Noël, Louise Bourdages appuie.
Les deux candidats acceptent et sont élus par acclamation pour une année.

7. Renouvellement de la Convention collective

Denis Robichaud, avec l'aide d'Angéline Martel et de Richard Hotte, a préparé un rapport portant sur les grands enjeux de la prochaine convention collective. Il explique son rapport. Les grands enjeux portent sur la tâche professorale, la départementalisation, les échelles salariales de l'UQAM et la classification salariale. Il invite les membres à se positionner par rapport à ces points.

8. Levée de l'assemblée

L'Assemblée est levée à 12 :30, proposition de Yves Jean appuyé par Hubert Wallot.
Adopté.

Lise Parent
Secrétaire du SPPTU
11 avril 2005